



Conseil d'administration

321^e session, Genève, 13 juin 2014

GB.321(Rev.)

Section institutionnelle

INS

Ordre du jour

1. Election du bureau du Conseil d'administration pour 2014-15
2. Approbation des procès-verbaux de la 320^e session du Conseil d'administration
3. Constitution du Comité de la liberté syndicale et du Groupe de travail sur le fonctionnement du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail du Conseil d'administration, ainsi que du Conseil du Centre international de formation de l'OIT, Turin
4. Rapports du Comité de la liberté syndicale
5. Questions découlant de la 103^e session de la Conférence internationale du Travail, et réclamant une attention immédiate
6. Stratégie pour un plus ample engagement de l'OIT auprès du secteur privé
7. Choix des conventions et recommandations devant faire l'objet de rapports en 2015 au titre de l'article 19 de la Constitution de l'OIT
8. Révision des règles qui régissent le paiement des frais de voyage:
 - Frais de voyage des membres du Conseil d'administration et de certaines commissions et autres organes
 - Frais de voyage des membres de comités
9. Rapport du Directeur général
10. Rapports du bureau du Conseil d'administration
 - Organisation d'une réunion tripartite d'experts sur le développement durable, le travail décent et les emplois
 - Organisation d'une réunion tripartite sur l'application de la convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003
 - Dispositions en vue d'une réunion d'experts sur les formes d'emploi atypiques
 - Autres questions
11. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Liste de questions pour information uniquement

Section institutionnelle (INS)

- Rapport sur les activités de l'OIT au Myanmar (GB.321/INS/INF/1)

Documents approuvés par le bureau du Conseil d'administration et soumis au Conseil d'administration pour information uniquement

- Programme des réunions tel qu'approuvé par le bureau du Conseil d'administration (GB.321/INF/1)
- Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés (GB.321/INF/2)